



CENTRE INTERNATIONAL TAEKWONDO MASTER PARK

118 Avenue Emile DESCHAMES 06700 St Laurent du Var - FRANCE -

Tél : 04 93 31 59 31 et 06 03 08 99 73 - Fax : 04 93 31 59 31

E-mail : elkellali@me.com - Site : www.masterpark.fr

Photo
Obligatoire

Les Cours sont dispensés par Maître EL KELLALI AZIZ 7^{ème} Dan WTF (World Taekwondo Fédération)
et quelques ceintures noires. - Siret : 43351437900018 - Agrément Jeunesse et Sports N° 091062 -

FICHE D'INSCRIPTION - GRASSE

Mr ☐, Mme ☐, Mlle ☐, Prénom : _____ Nom : _____ Sexe : H ☐ F ☐

Date de naissance : _____ Nationalité : _____ Profession ou École : _____

E-mail : _____ @ _____ Mobile : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

** Les horaires (enfants et adolescents) proposés comprennent 2 cours par semaine à choisir, À COCHER ET A RESPECTER TOUT AU LONG DE L'ANNEE (sauf autorisation).
Pour plus d'heure de cours, Stages à thèmes / Cours particuliers : Nous consulter. *Cours Libre pour les + de 10 ans. *Les cours en option sont facultatifs : (Poomsae, Combat, Démonstration...)

HORAIRES

Section	LUNDI	JEUDI
Enfants (- 6 ans)	17h45 - 18h50 ☐	
Enfants (- 11 ans)	17h45 - 18h50 ☐	18h15 - 19h15 ☐
Cours Adulte et Ados (+11 Ans)	19h00 - 20h15 ☐	19h00 - 20h35 ☐

CONDITIONS D'ADHESION (hors vacances scolaires)

Certificat médical + Autorisation parentale pour les mineurs

Nouvel Adhérent	Droit d'inscription + assurance + Tenue de Taekwondo + 2 Photos	150€ ☐
Ancien Adhérent	Renouvellement d'inscription + assurance + 1 Photo	95€ ☐
Cotisation 10 Mois (hors vacances scolaires)		
Enfants /Ados/ Adultes	340€ ☐	600€ (pour 2 personnes) ☐
Famille	980€ (pour 3 personnes) ☐	
Cours en option (Lundi de 20h15 à 21h00)	100€/an ☐	
Cours d'essai	30€ (la séance) ☐	
Licence Fédéral Pour les compétitions, Passages de grade...	42 € Oui ☐ , Non ☐ Signature : _____	Total _____ €

AUTORISATION PARENTALE -18 ANS

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e) M et Mme : _____

Autorise mon enfant(s) : _____
A Pratiquer le Taekwondo.

Fait à _____ le _____
Signature de la Mère : _____ Signature du Père : _____

Je soussigné Docteur : _____

Certifie avoir examiné : _____

Né(e) le : _____ et n'avoir contacté à ce jour aucun
signe clinique contre-indiquant la pratique du Taekwondo.

Fait à _____ le _____
Cachet et signature du médecin : _____

Les tarifs d'inscription aux stages et passage de grades ne sont pas inclus dans la cotisation.

POUR INFORMATION : toute personne n'étant pas à jour de ses cotisations ne sera pas autorisée à participer aux cours, compétitions, stages, passage de grade, Nous vous rappelons aucun remboursement ne sera effectué.

À L'ATTENTION DES PARENTS : Les parents sont tenus de s'assurer de la présence d'un enseignant avant de laisser leur enfant. Les élèves ne doivent pas entrer dans la salle d'entraînement sans présence de l'enseignant. Les photos prises dans le cadre des entraînements et stages peuvent être publiées sur le site web et etc... En signant cette fiche, je m'engage à respecter le règlement du Master Park, à entraîner mon esprit par la pratique du Taekwondo.

Fait à _____ Le _____ Signature, Précédée de la mention <<Lu et approuvée>>

*Aucun entraînement ne sera autorisé sans certificat médical



CENTRE INTERNATIONAL TAEKWONDO MASTER PARK

118 Avenue Emile DESCHAMES 06700 St Laurent du Var - FRANCE -

Tél : 04 93 31 59 31 et 06 03 08 99 73 - Fax : 04 93 31 59 31

E-mail : elkellali@me.com - Site : www.masterpark.fr

Les Cours sont dispensés par Maître EL KELLALI AZIZ 7^{ème} Dan WTF (World Taekwondo Fédération)
et quelques ceintures noires. - Siret : 43351437900018 - Agrément Jeunesse et Sports N° 091062 -

REGLEMENT DU DOJANG MASTER PARK

1. Je salue le DOJANG (Salle d'Arts Martiaux) respectueusement en entrant et sortant.
2. Je salue respectueusement mon MAÎTRE (KwanJangNim) et mon PROFESSEUR (SaBeumNim).
3. Je salue les élèves plus GRADES.
4. Je porte respectueusement mon DOBOK et ma CEINTURE, que j'arrange si nécessaire jamais devant des personnes.
5. J'éteins mon TELEPHONE pendant l'entraînement.
6. Je n'ai pas le droit de DISCUTER pendant les entraînements.
7. Le combat libre n'est pas autorisé SANS PERMISSION du Sabeumnim.
8. Je n'ai pas le droit de QUITTER le cours SANS AUTORISATION du Sabeumnim.
9. Je ME TIENS CORRECTEMENT dans le Dojang :
 - Je ne m'appuis pas contre les murs.
 - Je ne suis jamais avachi.
 - Je n'ai pas le droit de m'allonger.
10. En DOBOK, je n'ai pas le droit aux embrassades.
11. Je ne mange pas, et ne mâche pas de CHEWING-GUM dans le DOJANG.
12. Je fais attention à mon HYGIENE et pense à couper mes ONGLES des mains et des pieds pour ne pas blesser les autres élèves.
13. Je ne porte pas de BIJOUX et D'OBJET DE VALEUR pendant les entraînements et je m'assure de les avoir déposés à L'ACCUEIL (aucune responsabilité du dojang en cas de perte ou de vol).
14. Je range mes CHAUSSURES.
15. Je respecte les HEURES D'ENTRAÎNEMENTS.
16. En cas d'absence, J'AVERTIS mon enseignant.
17. Je n'ai pas le droit de participer à des stages ou de M'ENTRAÎNER dans un autre club sans autorisation de mon Sabeumnim.
18. En cas de non-respect du règlement, des lieux ou des personnes, des sanctions seront prises :
 - Avertissement - Exclusion temporaire - Exclusion définitive.
19. Aucune cotisation ne sera remboursée mais en cas de raisons médicales celle-ci sera reportée uniquement sur l'année suivante.
20. Les passages de grade et les stages ne sont pas compris dans les cotisations et ne seront pas remboursés en cas de défection.

A L'ATTENTION DES PARENTS :

Avant de laisser votre enfant, vous êtes tenus de vous assurer de la présence d'un enseignant.
La responsabilité du club n'est engagée que dans la stricte tranche horaire des cours de votre enfant,
et à l'intérieur des salles et lieux prévus à cet effet.